

Concertation dans le cadre de l'élaboration des Plans Climats du Grand Dijon, de Dijon et de Chenôve

Atelier 3 : Se déplacer autrement dans le Grand Dijon Acteurs socio-économiques

Séance 1 : 21 mai 2010

Table des matières

1 Illico2, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon.....	3
2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation.....	3
3 Participants	5
4 Travail prospectif en séance plénière.....	6
4.1 Thème 1 : Vélo individuel.....	6
4.2 Thème 2 : Autopartage et covoiturage	6
4.3 Thème 3 : Offre en transports en commun.....	6
4.4 Thème 4 : Usage des espaces – réduction des déplacements.....	7
4.5 Thème 5 : Limiter la place de la voiture	7
4.6 Thème 6 : PDE	7
4.7 Thème 7 : Intermodalité	7
5 Synthèse des travaux en ateliers.....	8
5.1 Thème 1 : Vélo individuel	8
5.2 Thème 2 : Autopartage et covoiturage	9
5.3 Thème 3 : Offre en transports en commun (TC).....	9
5.4 Thème 4 : Usage des espaces – réduction des déplacements	10
5.5 Thème 5 : Limiter la place de la voiture	11
5.6 Thème 6 : Repenser les modes de transports	11
5.7 Thème 7 : Intermodalité	12

1 Illico², un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet volontaire permettant aux territoires qui s'y engagent de regrouper et d'organiser l'ensemble des initiatives et des actions visant à lutter contre le changement climatique. Au travers de la stratégie de territoire accompagnée des objectifs chiffrés et de son plan d'actions, il rendra visibles les actions de la collectivité ainsi que celles des acteurs associés face au défi du changement climatique.

L'agglomération avec les villes de Dijon et Chenôve travaillent conjointement à la réalisation de leurs plans climats ce qui constitue une première dans la jeune histoire des Plans Climat Territoriaux, et assure ainsi force et cohérence dans la démarche.

Illico² traduit l'urgence à agir collectivement pour que la prise en compte du changement climatique et de ses répercussions socio-économiques ne soit pas un vain mot, mais un engagement synonyme d'actions.

Les changements n'étant pas de l'unique ressort des collectivités il était important de lancer un processus de concertation afin de voir comment tous ensemble nous avancerons sur cette thématique. Lors de la **journée de lancement de la démarche le 21 mai** dernier, près de 300 acteurs du développement local ont participé à la matinée de présentation du projet de plan climat : élus, représentants d'associations, chefs d'entreprise, agents et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'aménagement urbain, des transports ou de l'habitat, universitaires.... L'ensemble des participants s'est ensuite réparti au sein de **huit ateliers thématiques**, ateliers collectifs de travail.

L'ensemble du travail réalisé en atelier sera intégré dans le livre blanc, cahier de la concertation. Ce dernier pouvant servir de guide dans l'élaboration du programme d'actions du plan climat.

2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation

La démarche Illico² repose notamment sur le principe d'une collaboration active des acteurs locaux dans la définition et le choix d'actions. Les ateliers thématiques constituent une étape clé de la phase de concertation.

A partir des constats du Bilan Carbone® sur la thématique, le groupe envisage l'avenir du territoire dans une optique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la seconde et dernière séance, à faire émerger les principaux axes de travail et d'identifier des propositions d'actions concrètes.

Les ateliers thématiques se déroulent sur deux temps forts : les 21 mai 2010 et 29 juin 2010. Ils se déroulent donc sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

1. Produire et consommer autrement
2. Optimiser ses déplacements
3. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
4. Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique
5. Organiser durablement le système de transport des marchandises
6. Réduire l'impact des déchets sur l'environnement : Reporté le 29 juin 2010
7. Faire évoluer nos comportements
8. S'adapter au changement climatique

3 Participants

Les ateliers sont composés d'acteurs socio-économiques :

- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels des collectivités porteuses du PCET
- Des personnalités qualifiées

Les animateurs de la séance :

- Julien MABA – Cabinet Solving Efeso
- Oanez CODET-HACHE – Grand Dijon

NOM	PRENOM	ORGANISME
BONMARCHAND	Philippe	LA POSTE
BAYAM	Murat	Elu Plombière les Dijon
BURTIN	Philippe	CCI DIJON
MOUGEL	Philippe	SUFCOB
BALSAMO	Ludivine	Assoc Becane à Jules
BOULATON	Guillaume	ATMOS FAIR
LALUE DESTERME	Huguette	LA CLE DE CONTACT
LAUREAUX	Jean-Claude	LA CLE DE CONTACT
LONGCHAMP	Jean-Pierre	Asso Chevigny Environnement
DERIOT	Denis	Assoc Saint Apo Environnement
GERMAIN	Christine	Assoc EVAD
URBIHA	Maurice	Commission de quartier
SCALLIET	Audrey	Pirouette Cacahuète
PRUDHOMME	Muriel	Commune de Longvic
DOHON	Michel	ERDF-GDF
VOLATIER	Anne	Grand Dijon
GOTNICH	Karelle	GREENPEACE
FOURNIER	Catherine	Conseil Régional
CHOUMILOFF	Edith	Conseil Régional
PERRIER GRITTI	Viviane	Communauté Urbaine Creusot Montceau
BESOMBES	Dominique	Banque de France
SIRON	Flavien	Grand Dijon
ARTALE	Cécile	Assoc Pirouette Cacahuète
DUMAIT	Pierre-Marie	SNCF
COCHET	Christian	SNCF – Direction Régionale
BERTHIER	Lucie	Parc Naturel du Morvan
ROSSIGNOL	Loïc	Transdev Pays d Or
TRIOUX	Aurélien	ALTERRE
CABAU	Pierre	Ville de Chenove
MORINOROS	Alain	FNAUT Bourgogne
GUIGUE	Jean-Paul	FNAUT Bourgogne
MOREL	Franck	Conseil Régional
ESTIGNARD	Francis	DIVIA KEOLIS DIJON
AUDOIN	Pierre	DIVIA KEOLIS DIJON
GERVAIS	André	Elu Ville de Dijon
TOULOUSE	François	GRAND DIJON

Soit **36 participants**.

4 Travail prospectif en séance plénière

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants un exercice d'imagination et de prospective. Les animateurs introduisent la question suivante :

Nous sommes en 2020, le territoire du Grand Dijon est devenu une référence en matière de transports de personnes...

Que s'est-il passé ?

Qu'est ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, les lisent aux participants et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

4.1 Thème 1 : Vélo individuel

- Bailleurs sociaux : permettre aux propriétaires de vélos l'accès à un lieu de garage sécurisé
- « Le vélo à 100 euros devient plus « important » que la voiture à 30 000 euros »
- Développer les Plan de Déplacement Entreprise / Plan de Déplacement Administration sur le mode de l'éco-mobilité notamment via le vélo

4.2 Thème 2 : Autopartage et covoiturage

- Mettre en place l'autopartage dans tous les quartiers de la ville et de l'Agglomération (1 voiture en autopartage = 6 véhicules personnels en moins)
- Mettre en place un parc de véhicules type « mini Smart » (véhicules électriques) en libre service sur le modèle « VéloDi »
- Se regrouper entre collègues pour remplir les voitures
- Donner au covoiturage une vraie dimension dans les trajets Grand Dijon, intra-muros, Domicile-Travail ...

4.3 Thème 3 : Offre en transports en commun

- Rendre efficaces et incitatifs les transports en commun
- Compléter l'offre de Transports en Commun (bus, tramway), modes doux (VéloDi) et autopartage, et assurer une très bonne cohérence entre les différents dispositifs
- Mettre en service 6 lignes de tramways desservant toutes les communes de l'Agglomération
- Rendre accessible le centre ville uniquement en Transports en Commun ou en modes doux
- Equilibrer la répartition entre Transports en Commun, modes doux et voitures particulières
- Interdire la voiture en ville et mettre en place des transports collectifs adaptés aux différentes situations de déplacements
- Travailler sur la répartition modale entre Transports en Commun et modes doux – Réseau de tramway et modes doux
- Développer les Transports en Commun (tramways supplémentaires)

- Développer des infrastructures de transports urbains en synergie avec le développement urbain

4.4 Thème 4 : Usage des espaces – réduction des déplacements

- Limiter le nombre de déplacements annexes aux trajets domicile-travail :
 - Rapprochement des services (commerces, crèches, services publics...),
 - Nœuds et plateformes multimodales...
- Permettre aux habitants de « mieux vivre en se déplaçant mieux » :
 - Création de lieux collectifs de proximité où l'individu a sa place,
 - Rapprochement des lieux d'habitation, de commerces, de travail et de loisirs,
 - Création d'une identité humaine de quartier impliquant un besoin inférieur de se déplacer

4.5 Thème 5 : Limiter la place de la voiture

- Étendre les zones 30 km/h à toutes les communes et quartiers de l'Agglomération, seules quelques liaisons interquartiers restent à 50 km/h
- Mettre en place un péage urbain prohibitif couplé à une gratuité totale des différents modes de transport (Transports en Commun, modes doux...)
- Supprimer les stationnements sur voiries pour les véhicules motorisés (hors 2 roues) à l'intérieur du périmètre délimité par les grands boulevards (Gallieni, Pascal...)
- Supprimer les places de stationnement automobile en surface
- Interdire la voiture en ville,
- Mettre en place des modes doux et du transport collectif
- Supprimer la voiture individuelle en centre ville
- Renforcer l'attractivité des parkings relais (commerces...) et la fréquence des dessertes des usagers à leurs départs
- Créer un partage réellement équitable de la voirie par l'attribution d'une place équivalente à chaque mode de transport (suppression des stationnements)
- Aménager la ville pour les piétons, les modes doux et les Transports en Commun = Réduire la place de la voiture
- Faire respecter les stationnements des véhicules et limiter l'entrée des voitures dans la ville par la mise en place d'un péage urbain
- Développer la voiture électrique

4.6 Thème 6 : PDE

- Créer un Plan de Déplacement Entreprise partagé entre le Grand Dijon et les employeurs
- Inciter chacun à voyager avec un réseau de Transports en Commun optimisé en concertation partagée
- Optimiser les modes de déplacements Domicile-Travail (autres modes que la voiture individuelle)
- Diminuer les déplacements en travaillant à proximité de son domicile et en favorisant le télétravail
- Résider à proximité de son lieu de travail

4.7 Thème 7 : Intermodalité

- GPS intermodal

5 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

- Les atouts et opportunités du territoire sur le thème
- Les grands axes de travail à envisager
- Les difficultés à surmonter
- Les moyens à mobiliser / les partenaires / les compétences
- Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

5.1 Thème 1 : Vélo individuel

Conditions favorisant le déplacement en vélo :

- Stationnements adaptés (garages vélo sécurité...)
- Itinéraires sécurisés (cohabitation bus et vélo : dangereux)
- Hygiène par rapport aux employeurs (douches, vestiaires...)
- Compatibilité du tramway, vélo, bus (emport de son vélo dans les Transports en Commun)

Atouts / Opportunités du territoire

- Relief agréable et non rédhibitoire (plat et peu de relief)
- Réflexion engagée avec le tramway, aménagement en cours pour une mise en service future

Grands axes de travail à envisager

- Education,
- Culture,
- Mentalité
- Médias : communication – publicité
- Changer l'image de la « reconnaissance sociale au travers de la voiture » / statutaire

Difficultés à surmonter

- Comportements :
 - Usagers
 - Autorités
- Education/ espaces partagés (loi sur les sens interdits)

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Partenaires :
 - Employeurs,
 - Bailleurs sociaux,
 - Syndicats...
- Compétences des collectivités (Grand Dijon, CG, CR...)

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Compter la distance effectuée en km : domicile/travail et commerces/domicile/loisirs (cinéma, théâtre...)
- Multiplier par 2 dans 10 ans

5.2 Thème 2 : Autopartage et covoiturage**Atouts / Opportunités du territoire**

- Infrastructures (stationnements), taille de l'agglomération, bonne densité de l'activité
- Arrivée du tramway
- Volonté politique en faveur de l'éco-mobilité
- Existence d'une plateforme régionale d'information multimodale
- Hausse attendue du coût de l'énergie

Grands axes de travail à envisager

- Compléter la plateforme « Mobigo » (covoiturage et autopartage)
- Soutenir les initiatives privées et publiques
- Investissement dans des infrastructures (parkings relais, stations)
- Gratuité des stationnements

Difficultés à surmonter

- Prévoir l'intermodalité, risque de concurrence sur l'intermodalité
- Changement des mentalités par rapport à l'utilisation du véhicule individuel
- Risque du report d'un mode de transport vers un autre
- Equilibre économique (projet rentable)

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Projets SNCF et autres
- Partenaires : CCI, loueurs...
- Contrats types initiatives privées

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Réduire les émissions de CO₂
- Réduire le nombre de véhicules
- Baisse du coût des transports pour les entreprises et les particuliers

5.3 Thème 3 : Offre en transports en commun (TC)**Atouts / Opportunités du territoire**

- Structure de la ville et des villes de l'agglomération
- Réseaux de TC existants
- Projet du tramway
- Centrale d'information multimodale
- Meilleure répartition de l'espace public
- Développement des modes doux
- La gare : un pôle d'échanges multimodal

Grands axes de travail à envisager

- Identifier la collectivité coordinatrice des différents modes

- PDE et PDE inter-entreprises
- Développer des haltes ferroviaires
- Mettre en place une billetterie unique (support unique, carte)
- Sensibiliser, changer les comportements, éduquer les enfants
- Poursuivre le réseau de tramway
- Engager une réflexion sur les motorisations les moins polluantes, les types d'énergie pour les TC

Difficultés à surmonter

- Acte citoyen collectif pour diminuer les finances publiques/rationaliser
- Juxtaposition des différents modes de TC, réseaux de TC
- Accessibilité de certains TC
- Financement
- Mauvaise image des TC

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Collectivités territoriales, Etat, CCI, Entreprises
- PDU, PTU (plan de transports urbains)
- PDE
- Créer un Schéma régional des TC
- Informer, sensibiliser, travailler sur les comportements
- Modes alternatifs
- Parkings relais, pédibus, pôle multimodal, itinéraires doux

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Multiplier par 2 les utilisateurs de TC en 2020

5.4 Thème 4 : Usage des espaces – réduction des déplacements**Atouts / Opportunités du territoire**

- Agglomération compacte, dense et « plate »
- Réflexion sur l'échelle du quartier dans le PLU de Dijon
- Présence de polarités de quartier

Grands axes de travail à envisager

- Travailler sur l'urbanisme pour promouvoir la mixité des usages : habitat, travail, commerces, loisirs, services... – favoriser la proximité
- Initier des projets qui permettent aux habitants de s'approprier leur quartier

Difficultés à surmonter

- Comment agir sur les quartiers existants, le foncier, remettre de la mixité ?
- Comment créer du lien ? Comment le pérenniser ?
- Comment agir dans les quartiers en projets ?
- Difficulté à concevoir, imaginer à la place des futurs habitants ?

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Partenaires très variés : commerçants, bailleurs sociaux, communes, associations...
- Au niveau de la commune : foncier, partage, PLU, soutien à la vie associative

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Mesures des distances de déplacement des habitants

- Mesure de la fréquentation des quartiers

5.5 Thème 5 : Limiter la place de la voiture

Atouts / Opportunités du territoire

- Projet TCSP (Transport en commun en site propre)
- Topographie adaptée au vélo
- Bonne offre de TC (Divia)
- Démarche politique « green »
- Evolution des mentalités

Grands axes de travail à envisager

- Améliorer l'offre de TC : fréquence, liaisons inter-communes, tarification (gratuité), développer les parkings-relais
- Agir sur l'espace public : zone 30 sur toute l'agglomération, réduire le stationnement sur la voirie, réduire les voies de circulation (entrée de ville)

Difficultés à surmonter

- Convaincre les résidents
- Portage politique à assumer

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Grand Dijon
- Partage des expériences

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

-

5.6 Thème 6 : Repenser les modes de transports

Atouts / Opportunités du territoire

- Volonté de partager
- Existence d'infrastructures à développer : pôles d'échanges multimodaux, « Mobigo », parkings relais, haltes ferroviaires, « vélodi », tramway, axes structurants périphériques
- SCOT, documents d'urbanisme
- Travail partenarial entre les différentes AOT (autorité organisatrice de transport) et les collectivités

Grands axes de travail à envisager

- Etre dissuasif sur la circulation en centre ville : péages urbains différenciés, circulation alternée, contrainte de voiries pour les véhicules légers
- Proposer des alternatives : favoriser l'intermodalité et les transports collectifs, favoriser les modes de transports doux
- Etre attractif à la périphérie : développer les parkings relais et haltes ferroviaires avec service de proximité, covoiturage et autopartage

Difficultés à surmonter

- Changement d'habitudes...
- Mauvaises perceptions des mesures dissuasives
- Mécontentement des commerçants, taxis...
- Les coûts

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Collectivités, transporteurs, AOT, associations, entreprises
- Moyens financiers

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- 10% pour la part modale du vélo
- Augmentation globale des parts modales de déplacements TC, vélos, piétons

5.7 Thème 7 : Intermodalité

- Aller travailler
- Faire ses courses et accès aux services / se distraire : seul ou plusieurs personnes
- Services (social/administratif)
- Accompagnement d'un tiers, particularités : enfants, personnes âgées, handicapées...

Atouts / Opportunités du territoire

- Géographie accessible
- Réseaux multi-ressources, bon maillage
- Prise de conscience des personnes, employeurs mais peu d'actes

Grands axes de travail à envisager

- Bien identifier les moyens
 - Problème des voitures des usagers/clients
 - Problème de ruptures des champs : mixer les parcours
- Poursuivre les relations entre acteurs : régulateurs, transporteurs
- Organiser le « marketing de l'offre »/ communication
- Chaîne de création de solutions : commerces sur parkings relais, GPS intermodal

Difficultés à surmonter

- Peur du changement
- Remise en cause
- Faire travailler les acteurs ensemble
- Co-construction
- Partage des dossiers

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Collectivités territoriales
- Transporteurs
- Employeurs
- Commerçants
- Associations
- Consulaires

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Part modale des transports
- Nombre d'abonnés (transport, GPS)
- Nombre d'utilisation des parkings relais

Prochaine Session :

Mardi 29 juin 2010

Grand Dijon, 9h30 – Salle S010

Objet :

- Déterminer les objectifs prioritaires à intégrer au programme d'actions du PCET sur les thèmes étudiés dans la première séance
- Identifier, compléter, détailler en séance les actions prioritaires qui en découlent